

EAUX DES RIVIÈRES

Le syndicat d'aménagement veille sur la Dronne

Les syndicats sont là pour assurer le libre écoulement des eaux des rivières tout en préservant la biodiversité et en appliquant les directives nationales et européennes. Gros plan sur le syndicat d'aménagement du bassin-versant, le SABV, à l'origine des nombreux travaux en cours sur la Dronne.

Alain DELAPIERRE

Pour lutter contre l'abandon généralisé des rivières dû en partie à l'exode rural et à de nouvelles technologies, le législateur a donné aux communes la possibilité de se substituer aux riverains défaillants. Jadis axé essentiellement sur l'hydraulique agricole, le syndicat de rivière doit aujourd'hui prendre en compte la gestion intégrée de son bassin-versant et répondre aux enjeux environnementaux du XXI^e siècle. Sous le couvert de l'intérêt général, le syndicat peut ainsi assurer le libre écoulement des eaux tout en préservant la biodiversité, respecter les usages et les droits d'eau tout en transcrivant, sur le terrain, les orientations nationales et européennes. Le syndicat d'aménagement du Bassin-Versant (SABV) Dronne Aval, est composé du bassin-versant de la Dronne Aval. Il fait partie du bassin-versant Isle&Dronne, qui fait à son tour partie du bassin-versant de la Dordogne, géré par l'établissement d'EPIDOR, et du bassin Adour Garonne, géré par l'Agence de l'eau du même nom.

La rivière: un atout pour le territoire
« Nos cours d'eau ont été fortement altérés par des aménagements historiques et par les activités humaines, néanmoins, le rétablissement de la continuité écologique est un moyen efficace et reconnu pour améliorer la fonctionnalité

200 kilomètres de Dronne

La Dronne prend sa source à 480 mètres d'altitude dans le Massif central, département de la Haute-Vienne (87), sur la commune de Bussière-Galant à trois kilomètres au sud des Cars, près du lieu-dit les Borderies. De Petit-Bersac jusqu'à Saint-Antoine-Cumond, elle sert alors de limite sur sept kilomètres aux ex-régions Aquitaine et Poitou-Charentes désormais Nouvelle Aquitaine. Elle pénètre en Charente et baigne Aubeterre-sur-Dronne, l'un des plus beaux villages de France puis Bonnes. À partir de Saint-Aulaye et jusqu'aux Eglistottes, son cours servait à nouveau et sur trente kilomètres de limite naturelle entre Aquitaine et Poitou-Charentes, bordant successivement en rive droite des communes de la Charente puis de la Charente-Maritime (Saint-Algulin), la rive gauche égrenant ses bourgs en Dordogne: Chenaud, Parcou et La Roche-Chalais. À partir des Eglistottes, son cours continue en Gironde. Elle traverse Coutras et, un kilomètre et demi plus loin, vers le sud-ouest, se jette dans l'Isle en rive droite, à 7 mètres d'altitude. Sa longueur est de 200,6 km.



des rivières et réduire l'impact des crues. Les deux missions relatives à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations ont été précisées par la GEMAPI qui nous a été confiée depuis le 1^{er} janvier 2018. Les actions mises en œuvre par le syndicat sont en faveur de la biodiversité, du cadre de vie, du développement économique et social du territoire et prennent en compte l'adaptation aux changements climatiques, sans oublier une bonne gestion des finances publiques. À travers ses différentes évolutions, le syndicat est devenu au fil du temps, l'acteur du Grand Cycle de l'Eau au service de l'aménagement de notre territoire » explique le président du Syndicat d'Aménagement du Bassin-Versant Dronne Aval, Joël Boniface

Les travaux en cours
Depuis 2012, les divers états des lieux effectués sur la Dronne par le SABV de la Dronne Aval, ont fait état d'un nombre important de déchets de toutes natures sur les berges, ainsi que dans le lit de la rivière.

Ces déchets sont source de pollutions et impactent durablement la qualité paysagère et environnementale de la Dronne et de ses abords. Ils sont composés essentiellement de sacs plastiques, bouteilles, pancartes routières, cadres de vélos, pneus, etc... Dans le cadre de son Programme Pluriannuel de Gestion des Cours d'Eau (PPGCE), plusieurs actions sont planifiées. Le premier secteur nettoyé de ces déchets flottants est compris entre la confluence du Chalaure et la plage des Peintures, soit près de 9 kilomètres de rivière. Cette opération a été effectuée entre le 4 et 6 août 2020, par deux techniciens du Syndicat appuyés par deux agents de l'association « Pass Sud Charente » basée à Rioux Martin. Le poids estimé de cette collecte est d'environ 150 kg dont 7 poubelles avec des petits déchets (sacs plastiques, verres, bouteilles, canettes, etc...) et 1 mètre cube de gros déchets. Tous les déchets ont été amenés dans un centre de tri agréé du SMICVAL. Cette action pourra être renouvelée plusieurs fois par an sur les secteurs péri-urbains. Ces opérations sont réalisables grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour et Garonne et le Conseil Départemental de la Gironde.

Mais pour un bon fonctionnement du cours d'eau, il est également important d'entretenir la ripisylve (végétation des berges) assez régulièrement pour assurer le libre écoulement des eaux (limitation des impacts des crues), améliorer la libre circulation des sédiments et de la faune piscicole (continuité écologique) favoriser la diversification des écoulements et des habitats (en milieu aquatique) et de valoriser la végétation riveraine (techniquement appelée ripisylve). Cela permet de mettre en sécurité des secteurs à forts enjeux, notam-

ment liés aux tourisms nautiques. Cet entretien courant et raisonné de la végétation présente sur les berges va générer un volume de branchage et de troncs plus ou moins important. Pendant le chantier, les arbres (morts, tombés, dangereux, penchés, sénescents...) sont coupés et exportés vers la filière bois énergie permettant, de ce fait, de limiter les contraintes liées à l'évolution de la réglementation concernant le brûlage en plein air et de limiter l'impact sur les parcelles riveraines de la Dronne.

L'entrepreneur doit respecter un cahier des charges précis prenant en compte plusieurs paramètres dont le respect des propriétés privées ainsi que le respect des prescriptions liées au milieu naturel (Natura 2000 Vallée de la Dronne). Une information a été faite au préalable, par courrier, à tous les riverains du secteur concerné, ainsi que des maires. La tranche actuelle des travaux concerne d'amont en aval, les communes des Peintures, de Chamadelle et de Lagorce, et se déroule jusqu'à fin octobre.



Site de Reyraud Aux Eglistottes.

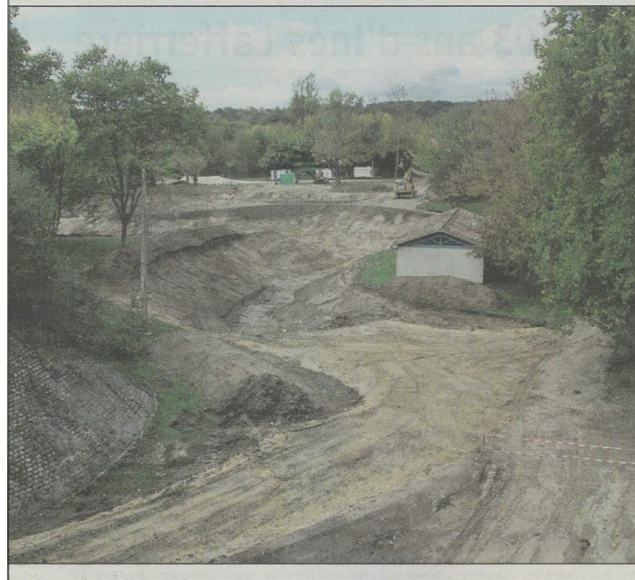
en raison de la présence d'habitats d'intérêts communautaires, d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire, et surtout d'une position stratégique au sein d'un corridor fluvial en particulier pour le Vison d'Europe, la Loure, la Cistude, la Grande mullette et plusieurs espèces de poissons migrateurs amphihalins notamment la Grande alose, la Lamproie marine et l'Anguille européenne. Une opportunité de cession du site a révélé la possibilité qu'une structure publique s'en rende acquéreur. L'intérêt d'une maîtrise foncière publique réside dans le fait que ce site puisse faire l'objet d'une restauration permettant de préserver et restaurer la continuité écologique, la biodiversité et les activités en lien avec la Dronne en amont de l'ouvrage.

Le site de Reyraud a ainsi été acquis par le SABV Dronne aval en décembre 2019 grâce à une aide financière de 80 % du FEDER Nouvelle Aquitaine. Cette maîtrise foncière et les actions qui pourraient en découler permettraient par exemple la préservation de la sécurité des biens et des personnes en lien avec l'évolution du site; la préservation des usages (pêche, canoë kayaks, agriculture...); la restauration de la continuité écologique sur 12,5 km de Dronne (de Monfourat à La-Roche-Chalais) et de la continuité piscicole sur les 33 premiers kilomètres (de Coutras (dep. 33) aux Herveux (dep.17); la restauration de la continuité écologique.

des surfaces d'habitats d'intérêt communautaire; la préservation des habitats lotiques en amont du site et ainsi la préservation des habitats de reproduction de poissons d'intérêt (notamment Grande alose, Lamproie marine, Lamproie fluviatile) et l'amélioration de la capacité auto-épuration de la Dronne. Mais cela permet également la création d'un espace naturel alluvial permettant de retrouver une dynamique fluviale et des habitats d'intérêt; la diminution de l'impact des petites et moyennes crues (zone PPR) et permet de disposer d'un site pilote de démonstration de gestion des milieux naturels aquatiques.

Il est proposé de réaliser ce projet en 3 phases: acquisition (phase achevée en décembre 2019), étude du projet de restauration 2020 (encadré par un comité de pilotage) et travaux.

Contournement de la Dronne
On ne peut terminer cet article sans parler du projet de contournement de la Dronne au niveau du barrage à Coutras. Ce réaménagement entièrement repensé vise à favoriser la migration des poissons et des anguilles afin de préserver la continuité écologique, et également la création d'une descente et d'un parcours de canoë-kayak qui vous permettront de (re)découvrir la beauté de la Dronne et sa végétation. Les travaux ont débuté courant septembre et devraient durer entre 10 et 17 mois. Ne vous rendez pas



Contournement de la Dronne à Coutras.



Les travaux concernent, d'amont en aval, Les Peintures, Chamadelle et Lagorce jusqu'à fin octobre.



Le Bureau du SABV Dronne Aval et l'équipe au service du territoire
Le bureau technique et administratif du Syndicat se situe au 1^{er} Etage de la Mairie à Rioux Martin (16210). Il se compose de Gaël Panmetier, responsable des services, technicien milieux aquatique, Pierre Antoine Hospital, technicien milieux aquatique (16) Eric Bonis, animateur local Natura 2000 vallée de la Dronne (départements 16/14/33), Geraldine Nadaud, secrétaire. À la suite des dernières élections, les élus référents sont désormais les suivants: Président Joël Boniface, 1^{er} Vice-Présidente et Adjointe à la Mairie de Coutras Laura Ramos, 2^e Vice-Présidente Bernard Herbreteau, 4^e Vice-Présidente Anne Dribault.
« Je n'avais pas de grandes connaissances dans ce domaine mais j'adore. J'ai été accueillie par une belle équipe soudée, solidaire, l'intégration s'est faite sans soucis. Je m'investis sans compter sur mes attributions » souligne Laura Ramos, 2^e Vice-Présidente et Adjointe à la Mairie de Coutras et sensibilisée par la biodiversité et le recyclage des déchets Laura Ramos a très rapidement trouvé sa place dans le syndicat.

Pour la petite histoire

Le SABV (Syndicat d'Aménagement du Bassin-Versant) est né de la fusion du SIAH du Sud Charente et du SIAH du bassin de la Dronne le 1^{er} janvier 2016. En 2015, suite à plusieurs réflexions en comité syndical, le SIAH du Sud Charente devait revoir sa cohérence territoriale pour faire face aux évolutions de l'action publique territoriale et les nouvelles compétences "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" (GEMAPI), des objectifs du SDAGE Adour Garonne et l'ambition de pérenniser et de rationaliser les groupements de collectivités exerçant les compétences GEMAPI à une échelle hydrographique cohérente, des objectifs Européens DCE (Directive cadre sur l'eau) pour le bon état écologique des masses d'eau, des enjeux du SAGE Isle/Dronne pour la conservation du patrimoine naturel, la préservation des fonctionnalités du milieu et la restauration des espaces dégradés. Il paraissait donc important de structurer de manière cohérente à une échelle raisonnable pour garder une structure opérationnelle mais proche de ses élus du territoire. En même temps de son côté, le SIAH du bassin de la Dronne, conscient également des évolutions, souhaitait pouvoir mettre en œuvre un nouveau programme d'actions répondant à toutes ces attentes. C'est ainsi que naturellement courant 2015, les élus du SIAH du bassin de la Dronne (Syndicat qui était en continuité avec le SIAH du Sud Charente) ont voulu rencontrer les élus du SIAH du Sud Charente. De nombreux points communs sont ressortis des discussions. Les élus ont voulu construire et évoluer ensemble sur un projet de fusion pour l'année 2016, qui reprendrait un certain nombre de volontés communes: garder une structure opérationnelle à échelle humaine, proche de son territoire et de ses élus, ne pas évoluer vers une "méga" structure qui générerait des coûts de fonctionnement supplémentaires au détriment de l'action et du contribuable, la fusion permet des économies tout en gardant une capacité financière suffisante pour mettre en œuvre des actions. C'est ainsi qu'au 1^{er} janvier 2016, les préfètes des trois départements concernés (Charente, Charente Maritime et Gironde) ont acté la fusion des deux syndicats pour créer le SIAH des bassins Tude et Dronne Aval.